



SSIAP 3

FORMATION INITIALE

DUREE

231 Heures (33 jours) incluant l'examen

PREREQUIS

- Être titulaire du diplôme SSIAP 2 ou d'un diplôme de niv. 4 ou VAE
 - Être titulaire de la carte S.S.T. en cours de validité ou équivalent
 - Détenir un certificat médical d'aptitude
-

OBJECTIFS

- Manager un service de sécurité,
- Assurer le suivi administratif, règlementaire et budgétaire du service
- Savoir réaliser une analyse de risque,
- Conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité et participer aux projets,
- Être le correspondant des commissions de sécurité.

PUBLIC CONCERNE

Toute personne titulaire d'un diplôme de niv. 4 ou SSIAP 2 expérimenté, désirant accéder au poste de Chef de Service Sécurité Incendie.

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 4 à 10 stagiaires

DISPOSITIFS D'ACCES

- Formation éligible au CPF
 - Plan de développement des compétences
 - Pôle emploi
-

PEDAGOGIE

- Formation dispensée en présentiel
 - Cours théoriques et exercices de mise en pratique
-

EVALUATION ET VALIDATION

- Epreuve théorique
 - Epreuve pratique
 - Epreuve orale
-

CODE RSCP : 1401
CODE CPF : 236960

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

servicecommercial@afmae.fr

TARIF 4 300 € TTC

CONTENU

- Le feu et ses conséquences
- La sécurité incendie et les bâtiments
- La réglementation incendie
- La gestion des risques
- Le conseil au chef d'établissement
- Le rôle du correspondant des commissions de sécurité
- Le management de l'équipe sécurité
- Le budget du service sécurité

TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 2 mai 2005 consolidé
- Arrêté du 25 juin 1980 modifié (ERP)
- Arrêté du 30 décembre 2011 (IGH)